

**Le 100 Bornes, Brevet Fédéral 100km
Le 18/03/2018**

Participant (pour les non FFCT) :



Chaque participant reconnaît être apte physiquement à effectuer la randonnée choisie par lui même. Le parcours est effectué à allure libre. Les mineurs, accompagnés de l'un de leur parent, doivent porter un casque et le club doit avoir reçu l'autorisation parentale remplie. Les participants, assurés par le club après inscription, doivent respecter le code de la route, les autres usagers et l'environnement. Le club organisateur ne saurait être tenu responsable d'un accident. Bonne route et soyez prudents.

**En cas d'urgence, téléphone : SAMU 15 ;
POMPIERS 18 ; POLICE 17 ;
Organisateur pour info 06 32 11 30 53**

Douai–Esquerchin–Quierry–
Vitry–Biache–Pelves–
Monchy-les Drieffs–Boiry–
Hamblain–D43–D39–Etaing–
vers Récourt–gch D956
Lécluse–Tortequesnes–Les
Marais–Hamel–Arleux–
Palluel–vers Ecourt–Oisy–
Epinoy–Abancourt–Fressies–
Féchain–Villers–Erchin–
Roucourt–vers Cantin–
Goeulzin–Férin–
Courchelettes–Lambres–
D621–Lauwin–Douai